



Pôle Bus

POINT COVID 19 : Déconfinement

19/05/2020

Comme vous le savez, le 11 mai dernier a démarré ce fameux déconfinement et il est temps de faire un premier point d'étape.

Tout d'abord, ce même 11 mai a donné naissance à **un décret (Décret n° 2020-545 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire) qui n'oblige plus l'entreprise à une désinfection quotidienne du matériel ce qui se trouve être tout à fait scandaleux !!!**

L'UNSA BUS RATP a évidemment demandé à ce que, a minima, le nettoyage et la désinfection soient maintenus. La réponse de la direction a été positive. Dans le contexte actuel, c'est évidemment la moindre des choses mais la question qu'il faut se poser est la suivante : pourquoi ce décret abrogeant le précédent n'oblige plus les entreprises à ces mesures de premier niveau ? **Un oubli ????**



Autre problématique soulevée, les conséquences des services en 2 fois que ce soit au niveau du nombre de masques mis à disposition mais également vis-à-vis des lieux de vie qui restent fermés pour le moment. L'UNSA BUS RATP a demandé de tout bonnement annuler cette typologie de service.

L'entreprise répond partiellement dans le sens où elle **enlèvera dès jeudi les services en 2 fois** (sauf volontariat des agents) dont la coupure serait **supérieure ou égale à 4h** et ce jusqu'à réouverture des salles de repos.

Pour les masques, pas encore de réponses...

Pour rester sur le sujet des masques chirurgicaux, nous avons interpellé l'entreprise à plusieurs reprises sur le nombre de masques qui devrait être mis à disposition sur des journées « Fortes chaleurs ». En effet, à partir du moment où le masque serait humidifié voir mouillé, il perd la quasi-totalité de sa protection nominale.

Là encore, la réponse se fait attendre ! Mais nous n'attendrons plus !

Nous vous recommandons fortement de demander l'attribution d'au moins le double de masques par journée « Fortes chaleurs », quitte à vous servir de votre stock hebdomadaire mis à disposition par la direction. Il sera toujours temps pour les directions locales de faire le réassort pour les journées suivantes.

De plus, n'oublions pas que depuis la mise en place de l'obligation du port du masque :

PLUS DE MASQUE, PLUS DE BUS !!!

L'UNSA AU QUOTIDIEN A VOS COTES !!!